

**Ryan d'accord avec le NON du Select Committee**

"Je crois que le rapport du Select Committee est un excellent document dont tout gouvernement doit tenir compte sérieusement", a déclaré, hier, le chef libéral Claude Ryan.



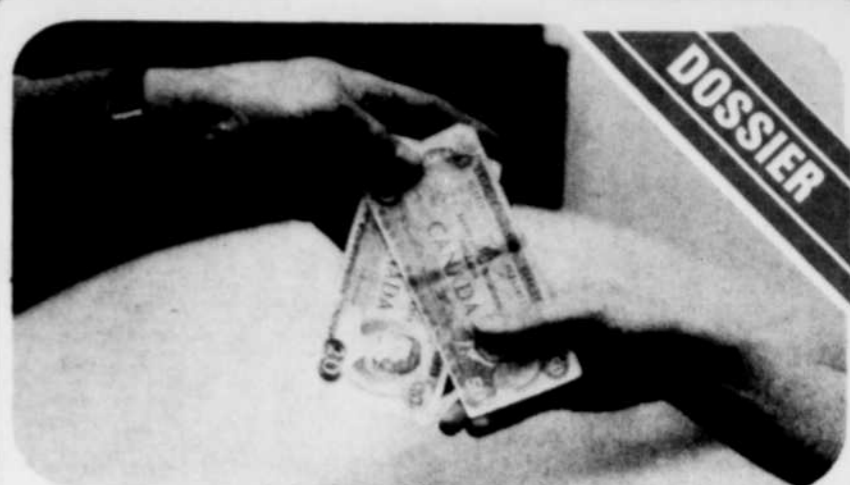
— page A-7

**Tardif rebondit: truc du chapeau**

Marc Tardif a répondu de façon cinglante à ses détracteurs en réussissant un truc du chapeau qui a conduit les Nordiques à une victoire de 5-1 sur les Islanders de New York, samedi, au Colisée de Québec.



— page C-1



**La prostitution... un problème difficile à cerner**

Il est particulièrement difficile de cerner le problème de la prostitution en Estrie, car elle se pratique surtout sur une base personnelle. Une femme s'adonnera souvent à la prostitution pour arrondir ses fins de mois, pour se payer du luxe.

Micheline, âgée de 20 ans, qui exerce ce métier, le décrit comme étant un "trip ben le fun", une affaire "au boutte" qui lui apporte argent, indépendance et liberté.

— page B-1

**la tribune**

71e ANNEE — No 294 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 2 FEVRIER 1981 —

(SAMEDI 50¢) 30¢  
Livraison à domicile \$1.85 par semaine

**Dossier de l'amiante**

**Lévesque promet plus de vigueur**

par Louise St-Pierre

● Il impute le retard à la conjoncture économique

**ASBESTOS** — Dans un discours à savoir tout électoral, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a promis que son gouvernement redonnera de la vigueur au dossier de l'amiante qui n'a pas évolué aussi rapidement que son parti l'avait espéré au début de son mandat.

Alors qu'il prenait la parole à Asbestos devant quelque 500 personnes réunies au congrès d'investiture du Parti québécois du comté de Richmond, le premier ministre Lévesque a timidement reconnu et dit regretter que la ville d'Asbestos ait eu peu d'influence au sein de la Société nationale de l'amiante. Par contre, il a imputé tout le retard dans ce dossier à la conjoncture économique, aux marchés qui n'ont pas été favorables et aux difficultés juridiques qu'a dû affronter le gouvernement.

Tout en promettant de favoriser la concrétisation des ententes intervenues avec les compagnies comme la Johns-Manville du Canada, M. Lévesque a rappelé que son gouvernement est prêt à s'engager à 50 pour cent dans tout projet de transformation de l'amiante qui permettra la création, chez nous, de nouveaux emplois.

"Il n'est pas question, ici, de menace ou d'ultimatum. Nous sommes prêts à respecter leur

droit d'exploiter ces mines d'amiante. Mais, elles le savent, une condition a été posée. Et ces compagnies doivent devenir de plus en plus conscientes de la création d'emplois au Québec. Ces compagnies ont donné leur parole, elles devront donc tenir leur engagement!"

**Etonnement**

D'autre part, M. Lévesque n'a pas caché son étonnement devant ce qu'il a appelé la volte-face du Parti libéral sur la question de l'amiante. Rappelant que le PLQ s'est opposé farouchement à la création de la Société nationale de l'amiante et à la loi expropriant la Société Asbestos, il a accusé le parti de M. Ryan de faire maintenant du plagiat en proposant dans son nouveau programme des politiques semblables à celles que son gouvernement a adoptées depuis trois ans.

"Il faut vous demander quand M. Ryan ment-il... est-ce quand il vote contre ou quand il propose sensiblement la même chose que nous?"

Mais avant d'aborder les dossiers de l'amiante et de la constitution, le premier ministre a laissé entendre que le réaménagement de la route 116 pourrait devenir une réalité prochainement et encore plus assurément si le comté de Richmond se donne un député solide. "... qui nous aidera à pas vous oublier!"

S'il a reconnu avec un peu de gêne avoir lui-même déjà promis la réfection de cette route, M. Lévesque a demandé de ne pas voir dans cette annonce une quelconque promesse électorale. Il a précisé que la saison hivernale ne favorise pas pour l'instant le début des travaux mais que les gens du ministère des Transports se préparent néanmoins à cette réalisation.

En abordant la question constitutionnelle, le premier ministre a d'abord rappelé que la gravité de la situation cet automne l'a obligé à retarder la tenue des élections générales. D'un même souffle, il a invité les militants péquistes à apposer leur signature sur la pétition que fait circuler actuellement

"Solidarité-Québec" afin de faire échec aux tentatives de rapatriement du gouvernement fédéral.

De l'avis de M. Lévesque, c'est volontairement que les premières provinces ont adhéré à la Confédération canadienne. "D'ailleurs, le gouvernement fédéral est venu au monde parce que les provinces l'ont voulu. En 1867, certains droits et privilèges nous étaient garantis et ce que prétend faire en 1981 le projet constitutionnel, c'est de nous les arracher; ce à quoi nos grands-pères n'auraient jamais consenti."

Et, une fois de plus, le premier ministre a soutenu que le projet Trudeau menace la Loi 101 "qui a pourtant rétabli, en bonne partie, une paix sociale au Québec."

**Persiflage**

Marc Tardif a déjà compté 12 buts en seulement 51 parties.

— 0 —

Rejoint par La Tribune hier, Phil Esposito estime que Marc Tardif n'a guère de chance d'abaisser cette année son record de 76 buts en une seule saison.

— 0 —

Claude Ruel a déclaré pour sa part que Marc Tardif serait très utile à son équipe. Il le ferait jouer avec... Pierre Larouche.

— 0 —

Un porte-parole du ministère du Travail a rectifié une information erronée sur Marc Tardif: il n'est pas soumis à la loi du salaire minimum, mais à celle du travail minimum.

Le persifleur

**ROBERT MORIER INC.**  
ASSURANCE - VIE  
RENTE A VERSEMENTS INVARIABLES  
566-4488



(Photo La Tribune par Louise St-Pierre)

Le premier ministre Lévesque a timidement reconnu et dit regretter, hier, que la ville d'Asbestos ait eu peu d'influence au sein de la Société nationale de l'amiante.

**À 86 ans, agressé par un adolescent**

par Michel Larose

SHERBROOKE — Un jeune homme de 15 ans a appris à ses dépens qu'on ne vole pas impunément une personne âgée de 86 ans. Mais la tentative a passé près de devenir un drame.

Audacieux, un jeune délinquant a pénétré de force, tôt dimanche matin, dans la résidence privée de M. Bruce Harkness, située au 297 rue Island à Sherbrooke, en défonçant le châssis de la fenêtre de la salle de bain.

Réveillé par le bruit, l'octogénaire s'est rendu dans la cuisine où il prit l'intrus en flagrant délit.

Malgré son âge avancé, M. Harkness a voulu mettre le grappin au collet du voleur, mais dans la bataille, le vieil homme devait chuter et sa tête a frappé un objet.

Il n'en fallait pas plus pour que le jeune homme prenne la poudre d'escampette, mais dans son empressement, il a laissé sur place sa tuque et une pochette de marque Adidas.

Pendant ce temps, M. Harkness, le visage complètement ensanglanté, a demandé le secours de la Sûreté municipale. Peu après, l'octogénaire devait être conduit au Sherbrooke Hospital afin d'y subir des examens. M. Harkness a reçu toutefois son congé de l'hôpital

tal dans le cours de l'après-midi, la tête recouverte de bandelettes. Suivant les politiques de la Loi

24, un délégué du directeur de la Protection de la jeunesse a pris en charge le mineur.

**Stade olympique**

**Saulnier favorise l'option Taillibert**

MONTREAL (PC) — Le président de la Régie des installations olympiques (RIO), M. Lucien Saulnier, a déclaré dimanche à la radio qu'il favorisait le parachèvement du stade olympique suivant les plans initiaux de l'architecte français Roger Taillibert.

Selon M. Saulnier, lorsqu'une conception architecturale est acceptée, il est tout simplement normal et souhaitable de la réaliser.

Le président de la RIO a affirmé qu'il attendait pour bientôt un rapport de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) sur la faisabilité du parachèvement du mât et d'un toit amovible.

M. Saulnier, également président du conseil de l'Hydro-Québec, société mère de la SEBJ, a

ajouté que, si la chose se révélait irréalisable, les ingénieurs examineraient d'autres solutions. Pour le moment, a-t-il soutenu, "il n'y a pas de raison de croire que ce qui a été conçu n'est pas réalisable".

En juin dernier, le gouvernement Lévesque a annoncé l'arrêt des travaux du mât après que deux étages aient été ajoutés au tronçon de 1976. On a alors constaté que la base n'était peut-être pas assez stable pour porter tout le mât conçu par M. Taillibert.

M. Saulnier a également affirmé que les contribuables montréalais auront fini de payer la dette du complexe olympique d'ici 28 ans.

<b>6/36</b> NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	6	16	30	33	34
6 sur 6	2	96,459.50\$	N° COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 +		
5 sur 6	103	1,685.70\$	10 VENTES TOTALES		
4 sur 6	4927	97.90\$	2,009,573		
5 sur 6 +	4	28,937.70\$			
<b>GROS LOT</b>		100 000\$			
Approximatif vendredi					

<b>Provincial</b>	
5322723	500 000\$
322723	50 000\$
22723	1 000\$
2723	100\$
723	25\$
23	10\$
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

<b>Lotus</b>	
Numero	Possibilité de
183966	3 Gagnants de 50 000\$
83966	30 Gagnants de 5 000\$
3966	297 Gagnants de 250\$
966	2,970 Gagnants de 50\$
66	29,700 Gagnants de 5\$
DATE: -30-01-81	

<b>ENCAISSEMENTS</b>	
ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.	

# On ne blague pas avec le nouveau percepteur de pensions alimentaires

SHERBROOKE (ML) — Le nouveau service gratuit de perception des pensions alimentaires, en vigueur depuis le premier janvier, permettra aux bénéficiaires, qui éprouvent des difficultés à percevoir leur dû, de recourir à des moyens efficaces.

Auparavant, la personne ayant été lésée par son conjoint, devait référer sa situation à un avocat de pratique privée ou compter sur le service de l'aide juridique. Mais avec les nouvelles dispositions de la Loi 183, intitulée "pour favoriser la perception des pensions alimentaires", un nouvel acteur apparaît dans le décor. Il s'agit du percepteur.

Ce dernier, nommé par le ministère de la Justice, entreprendra les démarches nécessaires dans le but de faire exécuter les jugements comportant une ordonnance de pension alimentaire.

Ce personnage possède des pouvoirs: il peut demander à la Cour d'émettre les brefs de saisie; demander une ordonnance de comparution; utiliser le service de recherche mis à sa disposition par le ministère de la Justice.

Evidemment, la nouvelle Loi intervient lorsque la personne qui doit la pension alimentaire, c'est-à-dire le débiteur, ne la paie pas en totalité ou ne la paie pas à échéance ou encore ne la paie jamais.

Lorsqu'on fait appel aux services du percepteur, on doit lui donner, sous serment, les informations suivantes: ses noms, prénoms et adresse ainsi que ceux du débiteur, le nom de l'employeur du débiteur et son lieu de travail, la description des biens meubles et immeubles du débiteur, le montant mensuel de la pension alimentaire et les paiements en retard et ceux à venir.

En tant que "saisissant" le percepteur peut demander l'exécution d'une ordonnance de pension alimentaire par voie de saisie d'une partie du salaire ou des prestations de pension et de retraite, ainsi que tout autre bien meuble ou immeuble.

Me Benoit Bachand, protonotaire de la Cour Supérieure Saint-François, ex-

plique que la Loi 183 ne retire rien de ce qui existait, "bien au contraire, dit-il, cela ajoute. Par exemple, on peut solliciter les services d'un avocat de pratique privée, si on le désire, tout comme on peut référer à l'aide juridique. La présence de la nouvelle législation est un service gratuit sur lequel les personnes concernées peuvent compter". De fait, l'avocat précise que la clientèle de ce service provient notamment de la classe sociale

moynne et défavorisée. "Une bonne partie a déjà fait affaire avec l'aide juridique", dit-il.

A Sherbrooke, c'est Mlle Francine Germain qui occupe la fonction de perceptrice.

Le percepteur est toutefois limité. "Il peut plaider devant le juge que sur les formes techniques. Si le débiteur prouve qu'il ne peut plus rencontrer l'exigence de l'ordonnance fixée par la Cour, c'est cette dernière qui tranchera. Autrement dit, aussitôt qu'un cas entre dans les procédures de la sentence, le percepteur se retire", explique M. Bachand.

## Aide sociale

"Le débiteur qui se soustrait de son obligation, met parfois son conjoint dans l'embarras. Il se produira qu'une épouse qui vivait dans un confort tout à fait acceptable, se contraindra à vivre des prestations de l'Aide-sociale. Devant une telle alternative, le ministère des Affaires sociales exercera, au nom de la personne lésée, son recours auprès du percepteur et la somme recueillie retournera dans les goussets du ministère", explique M. Bachand.

D'ailleurs, il est à noter que si le débiteur demeure introuvable ou insolvable, le service de perception ne sera pas en mesure de remettre le montant de la pension au bénéficiaire. Toutefois, les sommes récupérées par le percepteur sont remises à un officier de justice (centre de distribution) qui se charge de les verser à la personne à laquelle elles sont dues.

Finalement, ce service a été mis de l'avant afin de pallier aux problèmes que rencontraient un très grand nombre de personnes.



Me Benoit Bachand

plique que la Loi 183 ne retire rien de ce qui existait, "bien au contraire, dit-il, cela ajoute. Par exemple, on peut solliciter les services d'un avocat de pratique privée, si on le désire, tout comme on peut référer à l'aide juridique. La présence de la nouvelle législation est un service gratuit sur lequel les personnes concernées peuvent compter". De fait, l'avocat précise que la clientèle de ce service provient notamment de la classe sociale

d'une ligne... à la page.

PUBLI - PROMOTION - RELATIONS PUBLIQUES PUBLICITE - CONCOURS - ANNONCES

**L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI**

à **CHLT 63** RADIO

en premier!

Participez au Concours L'ENVELOPPE BONI  
CHLT Radio 63  
25, rue Bryant  
Sherbrooke, Québec  
J1J 3Z5

DES MILLIERS DE \$ A GAGNER.

**UN CONCOURS FACILE** — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63, et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.

**PAYANT** — Du lundi au vendredi, entre 7h00 et 17h00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint. Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

**COUPON DE PARTICIPATION**

L'enveloppe BONI CHLT

Nom  
Adresse  
Ville  
Code postal  
Tel

**BINGO 70** la tribune

**7 MARATHONS CONSECUTIFS**

Pour chaque BINGO MARATHON, faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page.

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 7 BINGOS MARATHONS.

**TOTAL \$9,800 A GAGNER**

**MARATHON NO 7**

**\$700 A GAGNER:**

**NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT**

**REGLEMENT:**

- 1- Le BINGO 70 est une série de 7 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$700 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux. A la fin des 7 marathons, les gagnants seront les hôtes de La Tribune et participeront à un BINGO où le gagnant remportera la somme de \$700 par semaine pendant 70 semaines.
- 2- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur bleue) et distribuée dans le journal, le 18 septembre 1980.
- 3- La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 18 septembre. Si le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte, il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 4- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathons), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- 5- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi. Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habitude.

La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$700 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.

La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les concours, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.

Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

## Se marier à 82 ans, faut le faire!

SHERBROOKE (ML) — Se marier à 82 ans, faut le faire! Mais pourquoi? LA TRIBUNE a posé la question à M. Philippe Lavigne qui prendra pour épouse, le 11 avril prochain, Mme Eugénie Côté, âgée de 80 ans.

"C'est une folie, trouvez pas? Mais il faut comprendre que vivre dans un foyer pour personnes âgées avec de vieux marabouts, c'est pas toujours drôle. Je préfère la douce présence d'une femme", explique sur un ton alerte M. Lavigne.

Celui-ci a perdu son épouse au mois de juillet dernier et sa future épouse porte également le veuvage depuis un certain temps. "On s'adonne bien ensemble. Un jour, à la blague, j'ai dit à Eugénie: "pourquoi ne pas se marier?" Puis, on a pris la chose sérieusement", raconte M. Lavigne.

Ce nouveau jeune couple se fréquente depuis cinq mois, seulement. Evidemment l'annonce de ce projet a causé un certain remue-ménage dans la collectivité du foyer Saint-Joseph. "Le curé nous a dit qu'on était pas obligé d'écouter les commentaires de chacun. "C'est votre affaire, pas celle des autres", a-t-il dit. J'ai été marié pendant 39 ans et je n'ai jamais eu de chicanes. Je ne vois pas pourquoi il en serait autrement aujourd'hui", de raconter M. Lavigne.

L'octogénaire a toujours vécu dans la petite municipalité de Johnville, où sa famille y demeure depuis 100 ans, avant d'aller résider, il y a sept ans, au foyer. "J'ai eu plusieurs métiers, dont longtemps celui de camionneur". Il est d'ailleurs fier de dire qu'en 20 ans, il n'a jamais grafné un autre véhicule.

M. Lavigne s'apprêtait à rendre une visite, lors de l'entrevue, auprès de la famille de sa future épouse.



Peu importe l'âge, M. Philippe Lavigne et Eugénie Côté s'envoleront en justes noces, le 11 avril prochain.

## On fête le centre de jour de la résidence de l'Estrie

SHERBROOKE — Le centre de jour de la résidence de l'Estrie fête en grande pompe son cinquième anniversaire, dimanche.

L'abbé Daniel Pichette, coordonnateur du centre de jour ainsi que l'Archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier ont célébré à cette occasion une messe.

D'ailleurs, M. Pichette devait saisir le moment propice pour remercier les centaines de personnes qui ont rendu un dernier hommage à son frère, exposé à Weedon.

Ensuite, un souper a été offert aux membres du centre de jour.

Ce centre de jour, opérationnel depuis cinq ans, offre des activités à 1,200 personnes âgées de 65 ans et plus. M. Pichette a qualifié de mira-

culieux l'ensemble des activités offerts aux membres.

"C'est une thérapie globale que le centre offre aux personnes du troisième âge. Ces gens trouvent ainsi l'occasion de sortir de leur isolement. Ils peuvent, en participant aux activités, s'échapper de leurs soucis quotidiens qui sont souvent reliés à la maladie. Ils penseront à autre chose que d'absorber des pilules", explique M. Pichette.

Parmi les activités qui se dérouleront pendant la semaine du 2 au 6 février, mentionnons la présence de club de l'âge d'or de la région, la présentation d'un diaporama, la visite des lieux, la célébration d'une messe, présentation d'une pièce de théâtre ainsi que l'interprétation de chant.

## Travailleurs accidentés en réunion

SHERBROOKE — De nouvelles démarches seront entreprises auprès des dirigeants de la Commission de la santé et de la sécurité au travail par les travailleurs accidentés de l'Estrie afin qu'un règlement qui définit les critères grâce auxquels est évalué le degré d'incapacité d'un travailleur accidenté soit aboli parce, selon eux, ce règlement est irréaliste et discriminatoire.

Ainsi, une rencontre se déroulera au centre local de services communautaires Sud-Ouest-Centre.

Les travailleurs accidentés de la région sont invités à assister à cette rencontre qui débutera à 19 h. 30.

**Carnet Wellington**

REDIGE EN COLLABORATION

Devant la popularité grandissante de Yves Martineau qui participe à de nombreuses émissions de télé ces derniers temps, ses amis du foyer St-Joseph lui suggèrent de ne pas hésiter et d'adhérer le plus rapidement possible à l'Union des artistes s'il veut éviter d'avoir des complications...

L'ex-ministre du gouvernement Bourassa, le Dr Victor C. Goldbloom sera de passage à Sherbrooke le 18 février lors du souper du Cercle des femmes canadiennes. La rencontre aura lieu à l'hôtel Holiday Inn...

L'agent René Côté constate que le métier de relationniste n'est pas de tout repos...car même les fins de semaine, il faut aller faire son petit tour au bureau...



On la cherchait depuis longtemps et on l'a maintenant trouvée. La preuve irréfutable que André Collard, responsable des relations publiques à la ville de Sherbrooke, a bel et bien fait sa première communion. Il était tellement nerveux ce matin-là qu'il en a oublié ses bas...

C'est Diane Gagné qui s'est mérité un voyage pour 2 personnes en Floride à l'occasion du party de Noël des employés de la CMTS...ses collègues de travail croient qu'il en profitera pour effectuer sa "lune de miel"...

Le club des femmes diplômées d'université recevra jeudi soir recevra cette semaine Me Colette Lavoie à la salle Rothman de la rue Farwell...

Kathy DeBoer ne se laisse jamais intimider...même de célèbres karatekas frémissent lorsqu'ils doivent l'affronter...

Agence de Rencontre Sérieuse

COMMENCEZ LA NOUVELLE ANNÉE A DEUX

INTER-UNION vous en donne la chance

**Inter-Union**

CENTRE DE RENCONTRE INFLUENT

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke  
3330 King O., suite 150  
Tél.: 566-7966

**NOUVEAU A SHERBROOKE**

Côtes levées B.B.Q.

Des côtes longues et succulentes grillées lentement à la mode du sud, dans un mélange d'épices du chef jalousement gardé.

**Brasserie l'Emerillon,**  
92 Wellington sud, Sherbrooke, Qué.  
Réservations: (819) 566-5116

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

**YVON DUBÉ**  
Président et Éditeur

**JEAN-GUY FARAH**  
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

**LIONEL DALPÉ**  
Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint

**REDACTION**  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
JACQUES LAFONTAINE  
Chef éditorialiste-adjoint  
SERGE GOSSELIN  
Directeur de l'information  
CHRISTIAN BELLAVANCE  
Chef des nouvelles  
GILLES DALLAIRE  
Adjoint au chef des nouvelles  
MICHEL DIONNE  
Chef de pupitre  
DENIS MESSIER  
Directeur des pages sportives

**PUBLICITÉ**  
FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur de la Publicité  
DAWSON BEAULIEU  
Chef des ventes locales  
PAUL ALLARD  
Chef de la Production publicitaire

**COMPTABILITÉ**  
L. ALCIDE BEAUCHER  
Gérant au crédit

**ATELIER**  
JACQUES E. LEDUC  
Directeur (technologie graphique)  
J. JACQUES DELORME  
Chef des opérations  
ANDRÉ BÉLANGER  
Chef de la production

**EXPÉDITION**  
MICHEL DOYON  
Chef à l'expédition  
ANDRÉ JACQUES  
Adjoint à l'expédition

**TIRAGE**  
GASTON GAGNÉ  
Directeur au tirage  
JACQUES ROY  
Chef des ventes au tirage

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
PIERRE BEAULIEU  
Magog-Deux-Rives-Rock Forest  
Sherbrooke-Nord  
CONRAD BERGERON  
Sherbrooke-Ouest  
YVES BERGERON  
Sherbrooke-Nord  
Valcourt-Bromontville  
FRANCOIS DUBE  
Lac Mégantic  
ANDRÉ FONTAINE  
Sherbrooke-Est-Ouest  
Lennoxville

**COACHES - EAST ANGLIS**  
MICHEL LAVOIE  
Coches - East Anglis  
GUY MANSEAU  
Asbestos-Windsor-Richmond  
JEAN-MARC PÉPIN  
Sherbrooke-Est - Fleurimont  
GASTON PINARD  
Drummondville - Acton Vale  
JEAN-LUC PINEAULT  
Bois-Franc  
JEAN-CHARLES POULIN  
Thetford et région

**Courrier de deuxième classe:**  
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en droits desservis par camélot et routes motospées: 1 an: \$50.00, 6 mois: \$30.00, 3 mois: \$18.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$60.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# L'industrie du textile n'a pas l'intention de mourir

par Michel Larose

SHERBROOKE — Le secteur primaire de l'industrie du textile n'a pas l'intention de mourir. Toutefois le gouvernement fédéral devra faire sa part des choses. C'est là, l'essence du message qu'a livré le comité du textile du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est (CRDCE) aux quatre députés qui représentent aux Communes les circonscriptions de la région 05.

Le président du comité des textiles du CRDCE, M. Jacques St-Onge, a fait valoir à la députation ministérielle l'importance de prolonger l'actuelle politique fédérale portant sur la limitation des quotas à l'importation dans le domaine du textile et du vêtement.

On sait que cette industrie a connu sa part de déboires: structures industrielles désuètes, faibles stratégies de marketing. Mais surtout, l'entrée massive sur le marché canadien de vêtements et textiles en provenance de pays sous-développés, a forcé, vers la fin des années 1970, le ministre Jean Chrétien à adopter une politique de contingentement.

Dès lors, le pouvoir fédéral négociait 19 ententes bilatérales avec autant de pays sous-industrialisés.

L'intervention gouvernementale a ainsi permis l'essor de l'industrie du

textile et du vêtement. Aux Etats-Unis, une politique similaire protégée à 85% le marché national.

La région 05, qui englobe l'Estrie, est reconnue pour son importance dans le domaine du textile: 8.500 emplois en dépendent. Au Québec, 22.500 salariés en vivent directement et indirectement. Pour le Canada, on parlera de 500.000 personnes. "Lorsque les contingentements ne sont pas respectés ou contrôlés, les conséquences peuvent donner lieu à des mises à pied massives", de dire M. St-Onge.

Le gouvernement fédéral doit vers le mois de mars prendre position sur la politique actuelle de limitation des entrées dans le domaine du textile. Sa décision sera prise à la lumière des recommandations inscrites dans le rapport de la Commission du textile et du vêtement. Rapport déposé depuis déjà huit mois. La réunion de vendredi soir venait à propos.

En fait, la Commission propose de reporter pour une période de 10 ans l'actuelle politique de limitation; le CRDCE l'approuve et demande aux députés de faire pression sur le cabinet afin que celle-ci se concrétise.

"Depuis '75, l'industrie du textile a fait de grand pas. Elle s'est modernisée, rationalisée. Pour les années à venir, des investissements de l'ordre de \$3,5 milliards à \$4 milliards sont

prévus. Toutefois, le gouvernement doit protéger la régénérescence de ce secteur, s'il ne veut pas que tous les efforts accomplis soient anéantis. On a même fondé l'École du textile à Saint-Hyacinthe afin de favoriser la présence d'un plus grand nombre de francophones québécois dans ce secteur. Maintenant qu'on a structuré le marché, qu'on prouve notre rentabilité, le gouvernement doit nous appuyer", ajoute M. St-Onge.

"Nous avons présenté la situation aux députés à titre d'électeurs, de citoyens impliqués", de renchéirir celui-ci.

Des représentants des employés assistaient également à cette rencontre. Le même son de cloche s'est fait entendre. On désire prolonger la période de limitation.

Pour le député de Sherbrooke aux Communes, M. Irénée Pelletier, cet état de fait, où les deux parties s'accrochent sur une même longueur d'onde, facilitera la tâche de la députation fédérale devant le cabinet. Car, en effet, il appert que les quatre députés présents, Pelletier, Bachand, Tessier et Tardif, approuvent la demande du



M. Jacques St-Onge



M. Irénée Pelletier

**Coaticook**  
Majorité de 589 voix à Ronald Charland  
page A-4

**Richmond**  
Denise Sckoropad se voit déjà député  
page A-4

CRDCE.

"Notre intervention sera fondée sur un accord généralisé de citoyens, dit M. Pelletier. Notre travail consistera à faire de la sensibilisation".

Somme toute, M. St-Onge pense que le secteur du textile mérite les mêmes égards que ceux faits dans les secteurs des pâtes et papiers, de l'amiante ou de l'automobile. "Ces châteaux-forts de l'industrie ont eu leurs propres problèmes et les gouvernements sont intervenus. Notre secteur est tout aussi important pour l'économie canadienne et puisque nous avons fait la preuve de notre vivacité, le gouvernement fédéral doit maintenant être logique avec lui-même et faire sa part des choses", de conclure M. St-Onge.

## La communauté universitaire réagit au départ de Martin

SHERBROOKE (ML) — La démission de M. Yves Martin, au poste de recteur de l'Université de Sherbrooke aura causé un certain émoi parmi la communauté universitaire. Le président du syndicat des employés de soutien, M. Philippe Lafond, se dit déçu, tandis que le président de l'association étudiante, M. Edgar Donelle, concède les qualités d'administrateur de M. Martin, mais précise que du "sang neuf sera tout de même le bienvenue".

D'autre part, il a été impossible à LA TRIBUNE de recueillir les commentaires du président du syndicat des professeurs, M. Bernard Chaput. On sait que le SPUS entreprend la négociation de la convention collective avec l'administration de l'Université.

Pour M. Philippe Lafond, l'annonce de la démission de M. Martin a été une surprise. "J'ai été peiné d'apprendre sa démission. C'est un homme de bon jugement, objectif. Je ne sais pas qui le remplacera, mais j'espère qu'on déploiera les efforts nécessaires à trouver quelqu'un de sa qualité".

"Je n'ai eu que très peu de contact avec le recteur. Toutefois, des personnes, qui n'avaient pas, de par leurs fonctions, à défendre M. Martin, m'ont apporté une image assez positive de celui-ci. Malgré son statut, M. Martin m'a toujours apparu comme un homme simple", de dire M. Lafond.



M. Edgar Donelle

Il ajoute que l'ensemble des universités connaissent des difficultés financières et que celle de Sherbrooke se trouve dans une situation particulière. Selon M. Lafond, le nouveau recteur sera confronté à cette réalité et devra faire preuve de souplesse afin de ne pas détériorer le climat de travail.

Pour sa part, le président de l'Association étudiante (AFEUS), constate

que le départ de M. Martin apportera du sang neuf dans les rouages de l'administration. Il note également que le nouveau recteur sera probablement moins attaché au gouvernement. On sait que M. Martin partage des affinités avec le gouvernement Lévesque. "Malgré ses belles déclarations et ses écrits publiés dans le quotidien LE DEVOIR, le départ de M. Martin apportera un nouveau souffle pas nécessairement mauvais", de dire M. Donelle.

Le représentant étudiant explique que M. Martin a reconnu la participation étudiante, mais jamais sans lui accorder de pouvoirs décisionnels.

M. Donelle mentionne également la position du recteur dans l'affaire Smereka. "Celui-ci, dit-il, aurait pu intégrer le professeur dans le corps professoral. Chose qu'il n'a pas fait".

Au plan des luttes étudiantes, M. Martin aura dû affronter plusieurs conflits, notamment au département des sciences économiques et à celui des sciences de l'Éducation.

Le président de l'AFEUS a de plus déploré le semblant de mécanismes de consultations établis entre les étudiants et l'administration. "Trois étudiants siègent au conseil d'administration, mais leurs voix pèsent bien peu dans la balance".

Tout comme M. Lafond, M. Donelle croit que la précarité financière de l'université peut mettre le nouveau recteur dans une situation délicate.



## 1000 personnes participent au Patin-O-Rama: un succès

SHERBROOKE (ML) — Dans le cadre de sa campagne de sous-

cription dont le thème était cette année "Fait travailler ton coeur", le club Kinsmen organisait dimanche un Patin-O-Rama, au Palais des Sports de Sherbrooke. Les sommes ainsi recueillies seront distribuées aux organismes à vocation sociale.

Plus de 1.000 patineurs ont donc répondu à l'appel. A la fin de cette manifestation, qui clôturait la campagne de souscription, un montant de \$16.000 avait été

amassé, a indiqué M. Luc Brodeur, président du Patin-O-Rama. Ainsi le club Kinsmen verra notamment en aide aux handicapés physiques et au centre Notre-Dame de l'Enfant.

Sur la photo, dans l'ordre habituel, on trouve M. Gilles Pouliot, président du club Kinsmen, M. Luc Brodeur, président-organisateur de la journée du Patin-O-Rama et le relationniste, M. Michel Poulin.

## 25 ans après sa naissance, elle retrouve ses parents

SHERBROOKE (ML) — L'histoire se déroule dans le sous-sol de la maison de Jean Mc Connel. Assise paisiblement autour d'une table, la famille Beaulieu vit des moments intenses. On savoure avec délice la présence d'une retrouvaille. Pas n'importe laquelle. Une retrouvaille charnelle, peut-on dire. C'est la célébration d'un acte qui fut posé il y a 25 ans. Chacun, père, mère, soeur et frères, vibrent d'émotions. C'est que la famille Beaulieu noue connaissance avec leur fille aînée, Johanne. Le destin s'est accompli.

L'histoire remonte au moment où Yvan et Thérèse Beaulieu connaissent leur première fréquentation. Fougueux, intempêtif, le jeune couple sème leur amour, mais à leur grande déception, il ne peut récolter le fruit de la passion charnelle: une petite fille.

Il faut dire qu'à l'époque Yvan n'est âgé que de 22 ans et Thérèse de 14 ans. A un temps où le catholicisme encadrait les moeurs, cette bifurcation fut mal perçue par les parents de la jeune Thérèse.

Une décision s'imposait. L'enfant serait laissé aux bons soins de l'hôpital Hôtel-Dieu. Yvan ne voyait pas la chose du même oeil. Il décida donc d'épouser sa dulcinée, mais les parents de Thérèse s'objectèrent carrément. Sans aucun droit de recours, l'enfant resta sous la protection de l'hôpital. C'est alors que la grande recherche charnelle débuta.

"Je voulais garder ma petite, mais nous étions 10 enfants chez nous. Mes parents ne voulaient pas en prendre un autre à sa charge. Que pouvais-je faire? Quand j'ai accouché, le sort en était jeté. J'ai

enfanté et l'enfant a disparu", raconte Thérèse.

Un an plus tard, Yvan épousa Thérèse. De cette union, trois enfants sont venus au monde légalement: Chantal, Pierre et Serge. Mais, il manquait toujours le premier.

Pendant cette période, l'orphelin fut baptisée par l'Aide-sociale sous le nom de Lise-Thérèse Pépin. Puis, après son adoption, elle hérita du prénom de Johanne. Plus tard, Johanne Lavallière prit le nom de son mari, Lecomte.

### La recherche

Une pensée trottait régulièrement dans la tête de Thérèse: retrouver sa petite inconnue. "Je me suis adressée au service de l'Aide-sociale, mais on m'a répondu que ma fille avait été adoptée par une famille de Montréal. On ne me donna aucun autre indice", raconte Thérèse. Même réponse fut donnée à Johanne qui entrepris également des recherches.

"J'ai alors eu l'idée de suivre le courrier des personnes portées disparues dans le journal ALLO-POLICE. Et après avoir lu un reportage publié par le journal LA TRIBUNE portant sur l'agence de recherches (AREA) de M. Mc Connel, l'idée m'est venue d'utiliser ses services", explique Thérèse. Cette démarche devait être faite le 03 avril 1979.

Quand à Johanne, c'est lors d'une émission présentée sur les ondes de CHLT-TV qu'elle invita M. Mc Connel, qu'elle décida de communiquer avec M. Mc Connel. Deux heures plus tard, le timbre du téléphone rejaillit dans la mai-

son. Elle venait d'apprendre que ces parents étaient retrouvés. Choc!

"La nervosité s'est emparée de moi. L'idée de connaître mes parents, m'empêcha de dormir. On devait se rencontrer rapidement", explique Johanne.

Dans la clan Beaulieu, même phénomène, le père et la mère jubilent à l'idée de voir leur fille aînée. C'est à ce moment que Thérèse décide de dire la vérité à ses enfants. Ces derniers héritaient subitement d'une grande soeur de 25 ans!

Le 20 janvier '80, la famille Beaulieu se réunissait au grand complet. La scène est chargée d'émotions. Yvan pleure à chaude larme. Toute la famille pleure à chaude larme. Après 25 ans, le destin s'est accompli.

Le plus curieux dans cette histoire, c'est que pendant cette séparation, Johanne a cotoyé sa famille sans le savoir. Par exemple, elle se rendait à la petite épicerie où travaillait l'un de ses frères. Même que l'été dernier, la famille Beaulieu et Johanne ont campé sur le même terrain...



Johanne, au centre de la photo, accompagnée de sa famille.

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé, des impôts réduits et... une belle retraite.

**Le régime**  
**Dépôts garantis**

**13 3/4** **Aucuns frais**  
• 5 ans  
• Intérêts payés annuellement  
• Dépôt initial minimum: 500 \$.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

SHERBROOKE  
Place Jacques-Cartier  
(819) 566-5667  
1-800-567-6920

**Fiducie du Québec**

desjardins



(Photo La Tribune par Louise St-Pierre)

Mme Denise Skoropad a été officiellement nommée candidate péquiste, hier, dans le comté de Richmond.

# Denise Skoropad se voit déjà député

par Louise St-Pierre  
**ASBESTOS** — "Vous m'avez choisie, je vous ai dit oui, persuadée qu'avec vous le succès était assuré et que par votre détermination je ne serai pas longtemps candidate, mais votre député!"

Ces paroles de Mme Denise Skoropad ont en quelque sorte donné le ton à l'allocution qu'elle a prononcée, hier, devant les 500 personnes qui avaient envahi la salle Bénévole d'Asbestos pour participer au congrès d'investiture du Parti québécois du comté de Richmond.

Seule candidate en lice, Mme Skoropad a été élue par acclamation pour défendre les couleurs du comté de Richmond, actuellement représenté à l'Assemblée nationale par M. Yvon Brochu, député unioniste, qui a déjà annoncé son intention de se retirer de la scène politique.

C'est donc un discours chargé d'émotion que la candidate péquiste de Richmond a livré en présence du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui était de ce congrès d'investiture du PQ, le premier à se tenir dans la région depuis les élections complémentaires.

"Le soir du référendum, j'étais triste mais la dignité de notre premier ministre et la vue des milliers de mains qui se sont rejointes au Centre Paul-Sauvé, de ces chants de solidarité vibrant spontanément malgré les larmes me faisant souvenir de ma grand-mère qui disait: 'Le gens qui chantent ne meurent pas, un peuple qui chante est un peuple qui renaît!' Et, j'étais alors fière d'être Québécoise!"

Après avoir rappelé sa déception quant au résultat du référendum,

Mme Skoropad a dit avoir réévalué son engagement politique pour finalement se sentir irrévocablement appelée à aller plus loin. Pleinement consciente de son inexpérience en matière politique, elle a fait un appel aux membres péquistes du comté, pour qu'ensemble, ils commencent une campagne propre et honnête mais vigoureuse.

"Nous avons 24.000 électeurs à informer sur les réalisations, les valeurs, le programme et les objectifs de notre parti, mais surtout de l'importance des enjeux. Nous sommes à un tournant important de l'histoire du Québec et les mois qui viennent seront critiques pour notre identité québécoise. Encore une fois, nous devons nous battre pour survivre!"

Se disant convaincue que le PQ doit garder le pouvoir avec une majorité

significative, Mme Skoropad n'y est pas allée de main-morte en s'attachant au nouveau "semblant de programme du Parti libéral".

Elle a même soutenu que ce programme est un retour en arrière. "Un programme d'hier pour demain" a-t-elle précisé avant de s'étonner que le parti de M. Ryan ait voté, depuis quatre ans, contre le principe même de plusieurs lois et que dans ce nouveau programme, le PLQ parle maintenant de ne leur apporter que de légers réaménagements.

Le ministre du revenu et député de Drummond, M. Michel Clair, le député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, le député de St-François, M. Réal Rancourt, le député de Sherbrooke, M. Gérard Gosselin, et le maire d'Asbestos, M. Rock Fréchette, étaient de la rencontre.

## Mises à pied à la Johns-Manville du Canada

# Asbestos s'en tire, mais les chômeurs attendent toujours

par Yves Marchand

**ASBESTOS** — Même si les congédiements de septembre et janvier n'ont pas encore substantiellement modifié le portrait socio-économique d'Asbestos, quelques chômeurs ont commencé à chercher du travail ailleurs et le prix à payer est parfois fort élevé.

"On est obligé d'être plus tolérants". C'est en ces termes que M. Pierre Couture, assistant-gérant de la Caisse populaire d'As-

bestos, a décrit l'attitude de l'institution face aux nouveaux chômeurs qui avaient contacté des emprunts à la caisse avant qu'ils ne soient congédiés. Dans certaines circonstances, le non-paiement d'un versement mensuel sur un prêt est toléré. M. Couture a ajouté que la situation qui prévaut actuellement à Asbestos a eu, entre autres effets, de diminuer le nombre de demandes de prêts à la caisse populaire.

A la Caisse d'économie des

employés de Johns-Manville du Canada, la souplesse dans l'exigence des remboursements de prêt est l'attitude que nous adoptons à l'égard des travailleurs mis à pied, de confier M. Gaudiose Leclerc, gérant de la caisse.

Au principal marché d'alimentation d'Asbestos, on n'a pas encore noté de baisse du chiffre d'affaire attribuable à la diminution du pouvoir d'achat des employés congédiés. Les débits de boisson n'ont, semble-t-il, pas

noté de fluctuation remarquable de leur clientèle. "Même s'ils en ont le temps, les gars ont pas d'argent pour prendre une bière", de noter un client accoué au bar d'une brasserie locale.

Même si les effets secondaires des mises à pied commencent à peine à se faire sentir, plusieurs chômeurs ont amorcé de sérieuses recherches d'emploi dans la région d'Asbestos, en province... et ailleurs. C'est le cas de Marc Dubois. Mis à pied en septembre, Marc Dubois venait, à ce

moment, d'acheter une maison à l'aide d'un prêt hypothécaire et devait de plus acquitter ses versements mensuels sur un prêt-automobile. Déclarant que les prestations d'assurance-chômage ne pouvaient suffire au paiement des emprunts et aux dépenses courantes, M. Dubois est venu grossir le flot de jeunes chômeurs partis chercher du travail dans l'ouest canadien.

"Je me suis trouvé du travail sur la construction à Calgary et Gylaine, mon amie, est venue

me rejoindre peu après, et elle a été embauchée comme serveuse dans un restaurant de fast-food", de dire Marc, temporairement de retour dans la région d'Asbestos pour régler des affaires per-



M. Marc Dubois

sonnelles. Marc Dubois et Gylaine Labrecque comptent repartir vers l'Ouest aussitôt qu'ils le pourront, tous les deux étant très sceptiques quant à la possibilité d'une imminente reprise des opérations à la Johns-Manville du Canada.

# Le principal responsable: la conjoncture économique



M. Denis Provencher

**ASBESTOS (YV)** — Le 2 septembre 1980 sera sans doute une date mémorable pour la population d'Asbestos. Cinq jours avant la fête du Travail, le nom de 175 personnes a été rayé des listes de salaire de la Johns-Manville du Canada, compagnie qui est à la base même de l'existence de la ville. Alors que les "victimes" du congédiement temporaire de septembre commencent à perdre l'illusion de se voir reembauchés prochainement, la compagnie vient de décréter une seconde coupure de personnel, portant ainsi le nombre d'employés mis à pied "temporairement" à 351. La situation qui prévaut actuellement à Asbestos en est une d'attente. La compagnie attend une relance de ses activités, le syndicat espère que la situation va se rétablir et les employés mis à pied attendent leur chèque de chômage.

"La majorité des mises à pied constatées à date sont imputables à la stagnation économique qui pré-

vaut dans le secteur des mines", d'affirmer M. Marc-André Gosselin, relationniste pour Johns-Manville du Canada. Interrogé à savoir si les augmentations des coûts de production n'étaient pas sans incidence sur les mises à pied, M. Gosselin a admis que la compagnie s'est vue dans l'obligation de rationaliser ses opérations et d'effectuer ainsi des coupures de personnel.

Du côté syndical, M. Denis Provencher, président du Syndicat national de l'amianté (C.S.D.), ne met pas en doute les raisons invoquées par la compagnie minière pour réduire le nombre de travailleurs. Faisant allusion à la société Asbestos de Thetford Mines où plus de 500 employés sont actuellement sans travail, M. Provencher déclare que: "si on regarde ce qui se passe ailleurs, on peut se rendre compte que le contexte n'est pas favorable pour les producteurs d'amianté".

Interrogé à savoir si les mises à pied influeront sur la négociation de

la prochaine convention collective, la présente convention étant échu le 31 janvier 1981, M. Jean-Claude Simoneau, vice-président du syndicat, doute fort que le syndicat puisse adopter une position forte sur tous les points du projet de convention mis au point par la partie syndicale et qui doit être soumis à l'assemblée générale pour approbation des dimanches prochains.

### Des solutions à envisager

Conscients que cette situation "temporaire" risque de durer assez longtemps, on commence à se pencher sur la possibilité de faire en sorte qu'une partie des travailleurs congédiés puisse se trouver un emploi ailleurs. En vertu de la loi sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre, un comité constitué de représentants de la compagnie, du syndicat et du Centre de main-d'oeuvre du Québec a été formé et

**Coaticook: majorité de 589 voix pour Ronald Charland**

**COATICOOK (PL)** — C'est d'une majorité de 589 voix que le candidat Ronald Charland a remporté hier le siège numéro 3 du conseil municipal de Coaticook sur son adversaire Normand Morin. Ainsi, Charland récolte 1020 bulletin de vote alors que Morin pour sa part en récolte 431.

Comme prévu, peu de citoyens se sont prévalus de leur droit de vote, soit 33,1 pour cent, comparativement à 49 pour cent lors de la dernière élection municipale partielle. Bien qu'on avait présenté un vote serré pour la paroisse St-Marc, la tendance en faveur de Charland s'y est maintenue là comme ailleurs.

Les commentaires des deux candidats furent unanimes: "La classe ouvrière ne s'est pas prononcée..."

# Bromptonville: ouverture de la bibliothèque d'ici à la fin de février

**BROMPTONVILLE (GC)** — Le conseil de ville de Bromptonville a décidé d'accorder à une firme locale le contrat de rénovation des locaux de la future bibliothèque municipale qui ouvrira ses portes à la fin du mois de février.

La firme Roy et Pinard a en effet obtenu le contrat de rénovation évalué à \$6.900.

Les locaux de la future bibliothèque étaient jusqu'à maintenant utilisés

par le service de la police de Bromptonville. En raison de l'amélioration du système de communication, les locaux ont pu être libérés afin de permettre l'aménagement d'une bibliothèque municipale.

C'est par l'entremise de la Bibliothèque centrale de prêts de l'Estrie que la ville de Bromptonville a décidé de mettre sur pied ce nouveau service à la population.

Au total, plus de 2.500 volumes se-

ront disponibles. De plus, chacun des volumes sera remplacé par de nouveaux titres trois fois par année.

La participation de la ville de Bromptonville a été fixée à \$0,60 par contribuable ce qui représente des déboursés de l'ordre de \$1.600 par année.

Selon le maire de Bromptonville, M. Clément Nault, l'aménagement

d'une bibliothèque municipale répondra sûrement aux vœux de la population qui exige la mise sur pied d'un tel service depuis de nombreuses années.

M. Nault s'est dit des plus satisfaits de l'entente intervenue avec la Bibliothèque centrale de prêts de l'Estrie qui donne l'occasion à une municipalité de se doter d'une bibliothèque bien équipée à un coût abordable.

# 113 permis Woburn: une année bien remplie

**LAC-MEGANTIC** — Selon le maire de Lac-Mégantic, M. Jean Lessard, la forte augmentation du nombre de permis émis au cours de l'année 1980 dans les limites de la ville de Lac-Mégantic en ce qui regarde l'item la rénovation de bâtiments résidentiels simples serait dû au programme de rénovation hors-zone. On se rappellera que le rapport annuel de la construction démontrait qu'un grand total de 113 permis de rénovations avaient été émis en 1980 pour un montant total de \$506.599,00 dollars.

**WOBURN** — La Chambre de Commerce de Woburn a rendu public récemment le bilan de ses réalisations au cours de la dernière année 1980. Selon le président de la Chambre de Woburn, M. Julien Chouinard, les résidents de la région se souviendront sûrement, au nombre des des projets réalisés, de la distribution d'un nouveau "mémoire téléphonique" aux nombreuses paroisses environnantes en mai 80.

De plus, des visites guidées ont également été organisées à l'Observatoire du Mont-Mégantic sous la responsabilité de M. Ghislain Turcotte.

Sous la tutelle de la Chambre de Commerce de Woburn, le peintre M. Albert Trudel, de Lac-Mégantic, a exposé ses oeuvres également en juin dernier. Le Dr. Claude Philippon a dispensé également en juillet 80 une conférence publique. Parmi les autres réalisations de la Chambre de Commerce signalons: la signalisation

du Mont-Mégantic et de l'Observatoire; installation d'un balayeur de poste par Mégantic-Transvision de Lac-Mégantic; calendriers communautaires des marchands de Woburn; l'important dossier des Lignes Téléphoniques Kebec enr.; des cours d'initiation au travail ont été dispensés à Woburn; le concours de décorations de Noël, la création d'un comité d'accueil et de nombreux autres activités telles que conférences, assemblées...

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

**OFFRE D'EMPLOI CONTREMAITRE DE GARAGE**

**Exigences:** — Agé entre 25 et 35 ans.  
 — Expérience mécanique 8 ans minimum.  
 — De préférence mécanique Camion.

**Fonctions:** Effectuer travaux de mécanique, débousselage d'autobus scolaires.

**S'adresser à:** M. André Ouellet  
**AUTOBUS GIRARDIN LIMITEE**  
 Rte Transcanadienne  
 Drummondville, P.Q.  
 Tél. 819-477-3222

**Voulez-vous gagner un revenu d'exécutif? Une compagnie multinationale requiert des représentants(es) pour formation à la gérance.**

Positions immédiates St-Hyacinthe, Granby, Sherbrooke.

Aucune expérience nécessaire. 3 semaines d'entraînement.

**Nous offrons:** Territoire établi, clientèle établie, entraînement aux frais de la compagnie, position stable, avancement rapide, assurance-groupe, excellent fonds de pensions.

Possibilité de salaire de \$20.000 à \$25.000 par année, selon qualifications.

**Nous exigeons:** Diplôme de sec. IV ou équivalent, posséder une automobile. Etre âgé de 21 ans et plus, avoir de bons antécédents de crédit et de caractère.

Pour entrevue confidentielle, appelez de 9h a.m. à 8 h p.m.

**Pierre Daviau (819) 563-2941**

Municipalité régionale de comté

# Lampron ne se considère pas en conflit d'intérêt



M. Jérôme Lampron, préfet du comté de Drummond.

**"Je ne suis pas le seul dans cette situation"**

DRUMMONDVILLE — Le préfet du comté de Drummond, M. Jérôme Lampron, ne voit pas de contradiction et encore moins de conflit d'intérêt dans le fait qu'il occupe le poste de directeur de l'Union des conseils de comté, comme représentant de Drummond et d'Arthabaska, et qu'il siège également sur le comité de consultation du gouvernement québécois sur la loi 125.

"Je ne suis pas seul dans cette situation, de commenter M. Lampron, rejoint hier par La Tribune, tous les comités consultatifs, il y en a 19, étant composés sur le même modèle, soit un représentant du gouvernement, un représentant du milieu ur-

bain et un autre, du milieu rural et ce, de préciser M. Lampron à la suggestion de l'Union des conseils de comté".

M. Lampron a toutefois tenu à préciser qu'il pouvait quand même y avoir des difficultés à tenir à la fois un rôle de revendication, celui des conseils de comté et le rôle de celui à qui on adresse les revendications, le comité de consultation.

Pour M. Lampron, cependant, la consultation va bien, citant deux rencontres la semaine dernière à Baieville et Bécancour où près de cent pour cent des municipalités concernées étaient présentes.

Le problème, selon M. Lampron, n'est pas sans solution, "il suffit de se parler", de rajouter le préfet du comté, consiste dans la hâte que certains semblent manifester et ainsi brûler les étapes nécessaires du procédé consultatif. "Nous en sommes toujours à l'étape de la définition de la région d'appartenance et certains voudraient que l'on passe immédiatement au chapitre suivant, celui de la représentativité au sein des municipalités régionales, de continuer le maire de Notre-Dame du Bon Conseil qui devait conclure en disant que les choses vont très bien et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, ajoutant qu'il n'y a rien de compliqué là-dedans."

# La Maison Romulus: trois années de travail auprès des handicapés

THETFORD-MINES (PS) — Depuis maintenant trois ans, le Comité de zone de l'Amiante de l'Association de paralysie cérébrale vit une expérience quasi-

siques et de paralytiques cérébraux adultes.

Le permanent du Comité de zone, M. Richard Fortier, souligne que le maintien de ce service est possible grâce à la collaboration financière et humaine de plusieurs organismes et corporations de la région.

Cette année, la Maison Romulus compte sur les services d'un nouvel éducateur qui y dispense des cours d'initiation aux sports et qui planifie également des activités d'intégration sociale. Ce qui porte le personnel enseignant à trois éducateurs. En outre, le centre de jour profite de la collaboration à temps partiel d'un orthopédiste.

D'autre part, le Comité de zone organise mensuellement une activité spéciale pour ses membres. Ainsi, au mois de février, plusieurs handicapés physiques et des paralytiques cérébraux se rendront à Québec pour partici-

per à certaines activités du Carnaval. Il y a aussi la traditionnelle partie de sucre à la cabane au printemps sans oublier un voyage estival de deux à trois jours qui permet alors aux membres de visiter différents attraits touristiques du Québec.

Le Comité de zone est à concrétiser un service d'examen médicaux pour ses membres, tant physique que psychologique. Ce qui permettra alors de mieux identifier la clientèle potentielle pour son école et ainsi mieux orienter ses services éducationnels.

Par ailleurs, le Comité est à roder un échange avec les étudiants en éducation spécialisée du CEGEP de la région. Ainsi, sur l'heure du dîner, ces derniers viennent fraterniser avec les utilisateurs du centre de jour. Le Comité structure aussi un service

d'étudiants bénévoles qui transporteront les membres lors des activités d'intégration sociale et qui participeront également à ces activités en tant que personnel-aidé.

M. Fortier a précisé que plusieurs autres projets étaient à l'étude et qu'ils avaient toujours pour but l'intégration sociale et l'acquisition d'une plus grande autonomie des handicapés.

Tous ces différents services, dispensés directement dans la région de Thetford-Mines, nécessitent un budget annuel de l'ordre de \$40.000.

D'ailleurs, pour la première fois, la région de l'Amiante sera très bien structurée lors de ce téléthon alors qu'une armée de bénévoles seront disponibles pour faire de cet événement une réussite totale.

Familles monoparentales

## L'action collective: le seul recours possible

DRUMMONDVILLE — L'action collective semble être la solution souhaitable pour le Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec qui vise, par son action, à en arriver à des conditions de

régions du Québec, comme l'Abitibi, on retrouve plusieurs familles monoparentales de 5 enfants ou plus.

Dans 41,7 % des cas, l'ex-conjoint est parti sans laisser d'adresse, ce qui prive la famille d'une éventuelle pension alimentaire, situation qui entraîne la dépendance face au système d'aide sociale qui alimente les budgets de 61,7 % des femmes touchées par cet état de fait.

Parmi les difficultés rencontrées quotidiennement par les familles monoparentales, on remarque également les problèmes chroniques pour se trouver un emploi, ceux de conclure des affaires et enfin, difficultés pour se trouver un logement. On ajoute à ce portrait déjà sombre la discrimination sexuelle à laquelle les femmes ont à faire face, principalement dans leurs interactions avec le monde des affaires et par le harcèlement à domicile.

Le Carrefour estime donc que les terrains privilégiés d'action collective se situent d'abord dans l'aide sociale, puis dans les politiques sociales liées directement à la famille, telles que la protection de la jeunesse, la réforme du droit de la famille, les pensions alimentaires et le divorce et les problèmes de logement.

Le Carrefour estime par ailleurs que plusieurs questions se posent toujours et plus vivement que jamais. Par exemple, demande-t-il, "quand donc ces familles monoparentales-elles en a une sur dix-pourront-elles décentement vivre et avoir droit de cité sans préjugés, sans mesures punitives ?

### DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

page C-1

vie plus décentes pour ses membres.

Le Carrefour regroupe 65 associations monoparentales et vient de publier un rapport sur la situation concrète des familles qu'il représente, à partir d'une étude entreprise au cours de l'année auprès d'un millier de familles monoparentales réparties dans 9 régions de la province.

Dans ce rapport, on constate que 75 % des familles visées ont un revenu annuel qui se situe au dessous du seuil de la pauvreté; les familles dirigées par une femme sont particulièrement touchées par l'absence de revenus adéquats; quant aux membres masculins, 12,3 % des membres du carrefour, ils ont dix fois plus de possibilités que les femmes de gagner 15 000\$ ou plus par année. En moyenne, ces familles ont 2,4 enfants à leur charge et dans certaines

## Dénouement rapide dans le conflit à la Berol?

DRUMMONDVILLE — Il est possible que la grève déclenchée jeudi dernier à la compagnie Berol de Drummondville connaisse un dénouement rapide au cours des prochains jours.

Une réunion des employés syndiqués de cette usine a en effet été convoquée hier après-midi dont les résultats n'ont pas été rendus publics. Il est permis de

croire que cette réunion et les décisions qui y ont été prises apporteront des éléments nouveaux au conflit de travail qui règne présentement à la Berol.

C'est vraisemblablement aujourd'hui, lundi, que ces nouveaux éléments seront rendus publics par les responsables syndicaux qui n'ont pu être rejoints, hier soir, lorsque la réunion avait pris fin.

## Budget équilibré pour les Jeux?

VICTORIAVILLE (DG) — Le directeur général du comité organisateur des Jeux du Québec à Victoriaville, M. Roger Richard, demeure convaincu que la finale des Jeux du Québec à Victoriaville, se

Sous la responsabilité de Jules Chagnon (guide du participant) et de Jacques Boisvert (programme officiel), ces documents promotionnels répondront aux attentes des participants et visiteurs.

Le guide du participant, qui vulgarisera les disciplines pour le spectateur sera tiré, selon les prévisions initiales à 5.000 exemplaires et le programme officiel à environ 30.000 exemplaires.

Jovic sur glace

C'est en fin de semaine prochaine, soit les 7 et 8 février que se déroulera Jovic sur glace, une promotion financière et touristique présentée dans le cadre des Jeux du Québec, hiver 1981 à Victoriaville.



Cette promotion se tiendra sur la surface glacée du réservoir municipal du Lac Bulstrode. Une alléchante bourse de \$10.000 sera à l'enjeu lors de cette compétition, qui est considérée comme l'événement de l'hiver dans la course automobile.

Jovic sur glace se déroulera dans le grand art de la course automobile: les qualifications auront lieu samedi, le 7 février et en soirée on présentera une super bavarole intitulée: "La soirée des coureurs" à l'Académie de danse de Victoriaville. La vraie course contrôlée par les officiels de la Fédération auto-Québec aura lieu dimanche.

dirige vers l'autofinancement.

M. Richard a ajouté que d'ici une dizaine de jours, soit vers le 14 février, il sera en mesure de préciser si oui ou non le comité organisateur est parvenu à réaliser son objectif.

Selon les prévisions budgétaires qui avaient été rendues publiques en octobre dernier les dépenses atteindraient \$650.000 tandis que les revenus anticipés devaient se chiffrer à \$250.000 pour les commandes; \$50.000 pour les articles promotionnels, \$130.000 pour l'auto-financement par le biais de concours, bingo et soirées et un octroi de la Société des Jeux du Québec de \$220.000.

M. Roger Richard a mentionné que cette semaine on complètera les achats de tout ce qu'on n'a pas réussi à faire commanditer et une fois les achats terminés on aura une meilleure idée des dépenses, et des coupures s'il y a lieu, pour en arriver à l'autofinancement des jeux.

Guide du spectateur

Par ailleurs, lors de sa rencontre hebdomadaire avec la presse régionale M. Richard, a déclaré que les jeux allaient innover à Victoriaville en présentant un Guide du participant.



SEULEMENT

**\$1.99**  
Ord. \*2.90



De 14 heures à la fermeture, procurez-vous le DÎNER comprenant 3 morceaux de Bon Poulet Frit Kentucky, salade de chou, pommes de terre frites et pain à la grecque au prix dérisoire de \$1.99.

\* Excepté l'Abitibi.

SEULEMENT

**\$1.99**  
Ord. \*2.90



Poulet Frit Kentucky

La Villa du Poulet

# Vivre en 81

## La mode "frou-frou" comme la chanson

PARIS (AFP) - Les femmes sont folles... de leur corps. Elles le redécouvrent et, avec ses formes épanouies, le goût de la belle lingerie. Rien de plus seyant qu'une corbeille ou un balconnet qui fait "pigeonner" la poitrine, rien de plus évocateur qu'une petite culotte comme en portaient leurs mères, dans les années trente, moulant les fesses sans les marquer, enrobant de dentelle le haut de la cuisse.

Certains affirment sans rire qu'on s'arche porte-jarretelles et guêpières baleinées. N'exagérons rien! Les femmes modernes avaient été bien trop satisfaites de pouvoir se débarasser à jamais du corset (grâce à Poiret et Chanel, dans les années vingt, ne l'oublions pas) pour vouloir revenir, soixante ans après, à des artifices séduisants peut-être pour les hommes, mais insup-

portables dans la vie quotidienne qui n'est plus du tout ce qu'elle était. Comment conduire sa voiture basse avec une guêpière qui vous écrase l'estomac et dont les baleines vous rentrent dans la chair? Comment en sortir élégamment avec un porte-jarretelles toujours prêt à tourner autour des hanches et la couture du bas avec lui, vous faisant une fois de plus, la jambe torse.

Non, les femmes demeurent fidèles au collant, cette trouvaille des années soixante qui leur a tellement simplifié la vie, même si son avènement a vu la fermeture de grandes industries des dessous féminins qui n'avaient pas su prendre le tournant à temps et se sont retrouvées avec des stocks d'invendus sur les bras: bas et gaines désormais inutiles.

Si quelques nostalgiques des frou-frous recherchent laborieusement guêpières, porte-jarretelles et longs jupons (on signale la vente jugée phénoménale d'une douzaine de guêpières en trois semaines dans une boutique de Saint-Germain-des-Près), les industriels du sous-vêtement ne se font pas d'illusions. L'un des plus grands, LEJABY, dont les fabrications, à Lyon, représentent une importante fraction du marché européen, avait mis "pour voir" un porte-jarretelles dans sa collection 1980. Il ne figure plus dans le catalogue 1981. Par contre, le mini-slip, le "string" (presque inexistant) et une importante gamme de "corbeilles" -soutiens-gorge destinés à faire pigeonner à souhait les poitrines les plus menues -sont au programme dans des jersey dentelles arachnées brodés de fleurs d'orchidée, la fleur du luxe (pour ne pas dire de la luxure) par excellence.

Le de sa liberté de... mouvements. Les cotons "stretch" (extensibles), les dentelles élastiques, les soutiens-gorge "sans couture" sont à l'ordre du jour et les culottes peuvent s'assortir dans une taille supérieure à celle du soutien-gorge pour les femmes rondes ou les hanches galbées.

Le blanc pur est la grande vedette de la saison (comme il sera la vedette des robes et ensembles du printemps et de l'été) taillé de près par le goit qui a toujours ses adeptes et qui demeure, en dépit des caprices de la mode, la couleur préférée des messieurs. Le bleu ciel s'estompé mais la rose dragée revient. Pour les indécises, une subtile teinte "ivoire" peut varier du blanc presque pur au beige léger, prenant au passage des noms évocateurs de rosée du matin, de nacre, de chair ou, plus écologiquement parlant, de "naturel".

broderie anglaise ou plumetis pour les uns, dentelle ou tulle brodé de fleurs en semis ou de grands pétales effilochés pour les autres. La dentelle (de Calais, de Puy, d'Annonay) y trouve une

nouvelle jeunesse, même si elle est désormais réalisée à la machine. L'entreseins se prête à des recherches esthétiques: petites roses Pompadour en satin enroulé, anneaux placés en en-

tre-deux pour mieux appliquer en les séparant les bonnets. Mini-slips et "strings" se brodent, se festonnent, s'ornent d'ourlets "cocotte" et se garnissent de rubans en trou-trou.

### Un sexomètre révélateur

LONDRES (AFP) - Un appareil électronique minuscule, déjà appelé "sexomètre" par la presse populaire, et qui permet à une femme de savoir si elle se trouve ou non dans une période de fécondité, a été mis au point par des savants britanniques.

L'appareil, sorte de mini-ordinateur qui peut être incorporé à un réveil-matin, a été réalisé par un centre de recherche du nord de Londres et présenté à la presse.

Pour les utilisatrices, le mode d'emploi est simple. Chaque matin, elles doivent placer une petite "plaque sensibilisatrice" dans leur bouche. Cette plaque est ensuite remplacée sur le "calculateur" et lui transmet des informations sur la température du corps de l'utilisatrice.

Ses calculs faits, le sexomètre - qui peut aussi être incorporé à un collier - émet un "feu vert" si l'utilisatrice n'est pas dans une période

de fécondité, rouge dans le cas contraire.

L'appareil ne devrait coûter qu'environ \$25, et sa fiabilité serait quasi totale. Il pourrait être efficace pour le contrôle des naissances dans le Tiers-Monde et auprès des femmes qui n'utilisent pas la pilule.

### Photos de Mariage Réservations

567-4559

Photos de passeport 5 minutes

### LA PHOTO REALISTE

Luc Bélanger  
36, Wellington N., Sherbrooke  
Tél.: (rés) 846-3338

## COURS DE CONDUITE APPRENEZ DÈS MAINTENANT AVEC DES EXPERTS



### AUTO ÉCOLE VEL INC.

1084, rue King ouest- suite 4 Sherbrooke

**PRIX SPECIAL \$155<sup>00</sup>**

DEBUT DES PROCHAINS COURS • LUNDI, 9 FEVRIER  
• MARDI, 24 FEVRIER  
AUSSI COURS THEORIQUE LE JOUR MARDI, 17 FEVRIER

**INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT 569-5579 ou 569-5570**

Permis du Ministère des Transports 80053.

Membre de l'Association des propriétaires d'Écoles de Conduite du Québec.

PRIX IMBATTABLES!

# Santana

MAGASIN SURPLUS DE MANUFACTURE  
326, Boucherville, Sherbrooke

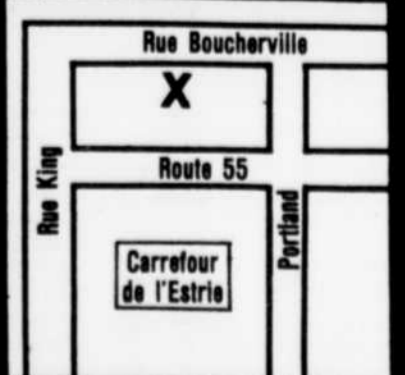
**Vente fin de saison BOTTES**  
pour hommes, femmes et adolescents

- SOULIERS DE PRINTEMPS en cuir
- SOULIERS BLANCS

SECONDS COMMANDES ANNULÉES

BOUTS DE LIGNES

HEURES D'OUVERTURE:  
Lundi au mercredi 10 h a.m. à 5 h 30 p.m.  
jeudi, vendredi 10 h a.m. à 9 h p.m.  
samedi 9 h a.m. à 5 h p.m.



### le citoyen et la loi

## La loi sur les jurés

Pour être juré, une personne doit être de citoyenneté canadienne majeure, et inscrite sur la liste électorale.

Toutefois est inhabile à être juré entre autre un avocat ou un notaire en exercice -un agent de la paix -un pompier -une personne souffrant de déficience ou de maladie mentale -une personne qui ne parle pas couramment le français ou l'anglais -une personne sous le coup d'une accusation pour un acte criminel ou qui en a été trouvée coupable.

Peut être exempté de servir comme juré le ministre du culte -le fonctionnaire qui participe à l'administration de la justice -la personne âgée de 65 ans et plus -le membre des forces régulières canadiennes -la personne qui a agi ou a été retenue pour agir comme juré depuis moins de 5 ans -une personne atteinte d'une infirmité -une personne dont la santé et les charges domestiques ne lui permettent pas d'être juré ou enfin une personne qui a un motif raisonnable d'obtenir une exemption.

Le shérif d'un district judiciaire prépare la liste des jurés à même les exemplaires de listes électorales qui lui ont été envoyées par le président d'élection. Le shérif tire au hasard 150 noms pour la formation du tableau des jurés. Ceux-ci sont assignés pour une date fixe par l'envoi d'une sommation à la dernière adresse connue ou par voie de courrier recommandé.

Ceux qui ont été assignés et choisis comme jurés sont indemnisés par le Gouvernement au tarif de \$25.00 par jour ou pour une partie d'une journée tarif qui peut aller jusqu'à \$37.50 s'il y a des délibérations le soir. Toutes les dépenses de transport, de stationnement de repas sont aussi payées par le Gouvernement.

Il est interdit à un employeur de congédier, de suspendre ou

de mettre à pied un employé ou de modifier ces conditions de travail autre que la rémunération, pour le motif que ce dernier a été assigné ou agi comme juré.

Le juré congédié par son employeur peut faire valoir ses droits auprès d'un commissaire nommé en vertu du Code du Travail du Québec. Tous ceux qui ont la disponibilité et la capacité d'agir comme jurés en retirent une expérience enrichissante. Ces personnes ont de plus le privilège de participer en collaboration avec le Juge à la bonne administration de la justice. DEWEW ZAOR, c.r. Avocat

La femme veut bien séduire, mais pas à n'importe quel prix et notamment pas à cel-

C'est au niveau du décor que chaque marque se distingue:

TISSAGE et CANNAGE de FOND de CHAISE en jonc ou en foin de mer  
Ceci est fait par les  
**HANDICAPÉS VISUELS**  
Si vous avez des chaises que vous aimeriez faire réparer, veuillez téléphoner à:  
**566-4848**

**Y** **Soyez en forme pour le printemps!**  
YMCA-YWCA  
300, rue Montréal  
**Conditionnement physique (cours mixte)**  
avec Réjeanne Brochu  
Lundi et mercredi:  
10h. à 11h.  
12h. à 13h.  
16h.30 à 17h.30  
18h. à 19h.  
Mardi et jeudi  
9h.45 à 10h.45  
Bain & Sauna inclus  
Aussi: Conditionnement aquatique  
Pour informations: 569-7488

## LOCATION ET VENTE



Pour le plus beau jour de ta vie, sois la plus belle.

Chez **JACQUELINE COSTUME**  
178, Wellington nord Sherbrooke

De la robe simple à la plus sophistiquée, tu trouveras le modèle pour habiller ta personnalité.

**NOUVEAU**

Pour toi et maman, vaste choix de costumes et de toilettes élégantes. Pour petit mari et papa, nous louons l'habit, qui vous rendra fier de vos hommes.

Pour renseignements, appelez Céline **562-9197**

BOUTIQUE **Camélie Inc.**  
JUSQU'À **50%**  
de rabais sur toute notre marchandise d'hiver en magasin.  
2243, King ouest, 563-5066  
Centre d'achats King, Sherbrooke

**VENTE**  
DE TUILE EN CERAMIQUE  
**10% à 20% DE REDUCTION**  
Sur achat comptant jusqu'au 28 février 1981  
Achat de \$50.00 à \$149.00 RABAIS DE 10%  
Achat de \$150.00 à \$299.00 RABAIS DE 15%  
Achat de \$300.00 et plus RABAIS DE 20%  
Choix très varié  
**VENTE GROS ET DETAIL**  
Service de consultation, d'estimation gratuite, de location d'outils pour pose, etc.  
**SALLE D'ÉCHANTILLONS**

AUSSI: SPECIALITES DE TOUTES SORTES POUR LA CONSTRUCTION  
**Cérapro Inc.**  
650 Lavergnie, Sherbrooke, Que J1G 2X2 Tel. 567-2336  
Compagnie affiliée à E.T. Terrazzo Tuile Marbre Ltée

IMPOSSIBLE DE SALIR LES MURS COMME AVANT!!!  
POUR TOUS VOS TRAVAUX DE CERAMIQUE, FIEZ-VOUS A DES EXPERTS  
• TUILE CERAMIQUE  
• CIMENT POLI  
• SALLE D'ÉCHANTILLONS SUR PLACE  
"Frappez à la bonne porte"  
LES ENTREPRISES **Benoît Dodier INC.**  
1519, King est, Sherbrooke 563-0299

# Claude Ryan d'accord avec le NON du Select Committee

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, est d'accord avec la décision du Comité spécial du Parlement britannique sur les Affaires étrangères, qui a recommandé au gouvernement de Mme Thatcher de rejeter la demande de rapatriement de la constitution, assortie d'une charte des droits, telle que soumise par le gouvernement de M. Trudeau.



Claude Ryan

"Je crois que le rapport du Select Committee est un excellent document dont tout gouvernement doit tenir compte sérieusement", a déclaré, hier, le chef libéral lors d'un discours au colloque régional des militants des 16 circonscriptions de l'est de Montréal, réunis pour discuter du livre rouge du PLQ intitulé "La société libérale de demain".

M. Ryan s'est procuré, "selon les mêmes méthodes que je pratiquais quand j'étais au Devoir", une copie du document du Select Committee qui devrait servir de base à une reprise, dans les plus brefs délais, des pourparlers constitutionnels, a-t-il suggéré.

"Le Comité des affaires étrangères de la Chambre des Communes britannique a fait un travail de première qualité: une étude très approfondie du problème qui lui était soumis, une étude sur les conclusions de laquelle je n'ai pas de problèmes de tomber d'accord".

D'ailleurs, devait ajouter M.

Ryan, le document du comité britannique semble respecter les éléments essentiels mis de l'avant par le Parti libéral du Québec. "Je pense qu'il pourrait servir de base à une reprise des négociations, à la recherche d'une formule d'amendement acceptable à tout le monde".

Tous les responsables politiques canadiens auraient intérêt à respecter cette "règle de grande sagesse" du Parlement britannique qui exige que la volonté du peuple canadien soit exprimée de manière suffisamment claire avant qu'on procède à des changements fondamentaux dans la constitution canadienne, a dit le chef libéral. L'accord du Québec est à cet égard "un élément essentiel".

Dans son discours, M. Ryan a répété, aux applaudissements de l'auditoire, que le Parti libéral disait non à "l'unilatéralisme" du gouvernement fédéral, comme il a dit non à l'attitude "négative, stérile et passive" du gouvernement de M. Lévesque.

# Langue d'enseignement: contestation chez les libéraux

MONTREAL (PC) — Contrairement aux vœux des dirigeants du Parti libéral du Québec, les députés libéraux des 16 comtés de l'Est de Montréal ont rejeté, hier, en atelier, la politique linguistique portant sur l'accessibilité à l'école anglaise.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, aux cris de "Bravo, Bravo" mêlés d'applaudissements généreux, qu'une centaine de partisans du PLQ, participant au deuxième colloque régional sur le document "La société libérale de demain", ont adopté la résolution du député de Maisonneuve. Elle aura pour conséquence, si elle est adoptée au conseil général élargi de mars, de restreindre l'accès de l'école anglaise aux seuls enfants de "parents canadiens, de langue maternelle anglaise", disposition appelée communément "clause Canada".

Adoptée par 62 voix contre 14, cette résolution constitue en quelque sorte une rebuffade à l'endroit des hautes instances du PLQ qui auraient voulu accorder à "tous les enfants dont les parents sont de langue maternelle anglaise" le droit de fréquenter l'école

anglaise, ce qu'on appelle communément la "clause internationale".

Proposée par le seul député libéral de l'est de Montréal à l'Assemblée nationale, M. Georges Lalonde, cette proposition a été chaudement discutée pendant près de deux heures dans une salle comble, surchauffée par les réfecteurs de la télévision. Après ce débat animé, où une majorité d'intervenants disaient appuyer le parrain de la motion, des dizaines de députés n'ont pas caché leur enthousiasme et ils sont allés, nombreux, serrer la main du député de Maisonneuve qui a eu le courage de défendre sa proposition devant les neuf personnes-ressources de cet atelier qui, toutes sauf une, s'opposaient à une modification à la politique linguistique.

# Front commun syndical contre le programme libéral

MONTREAL (PC) — Le conseil central de Montréal de la CSN et la CEQ ont décidé en fin de semaine d'unir leurs efforts pour contrer le vœu exprimé par le Parti libéral du Québec de réglementer le droit de grève dans le secteur public sans passer par l'Assemblée nationale.

Des représentants de la FTQ avaient été invités à cette rencontre intersyndicale mais ne se sont pas présentés.

Parmi les syndicats présents, on a vu d'anciens affiliés de la CSN comme les professionnels gouvernementaux, les employés de la SAQ et des groupes d'infirmières. La Confédération canadienne des syndicats, les Infirmières unies, les enseignants protestants anglophones, les travailleurs des raffineries, les enseignants catholiques anglophones étaient aussi représentés.

# Ottawa aurait reçu des garanties du premier ministre Thatcher

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de Grande-Bretagne a assuré le gouvernement canadien par écrit que sa requête de rapatriement de la constitution sera présentée aux Communes de Londres.

C'est ce qu'a fait savoir, dimanche dans une interview, le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, qui a rencontré

Mme Margaret Thatcher en octobre dernier, en compagnie de son collègue de l'Environnement, M. John Roberts.

Au cours de cet entretien, a cependant signalé M. MacGuigan, Mme Thatcher a fait remarquer que la requête canadienne, qui venait d'être déposée aux Communes d'Ottawa, contenait plus d'éléments qu'elle n'aurait pensé.

M. MacGuigan ne sait pas si c'est de la surprise qu'a manifestée Mme Thatcher. "Je ne suis pas certain que la surprise fut son sentiment précis, a dit le ministre canadien. Elle a fait un commentaire sur le fait que le document était plus considérable qu'anticipé, mais elle n'a pas tiré de conclusions de cela."

Dans sa lettre adressée au gouvernement canadien, le premier ministre britannique ne précise pas si la discipline de parti va s'appliquer dans le vote sur la requête ou si, plutôt, il va s'agir d'un vote libre où chaque député peut voter comme il l'entend.

M. MacGuigan a par ailleurs fait remarquer que le premier ministre

Trudeau lui-même ne connaissait pas tous les détails de la requête canadienne au moment où il a rencontré à Londres Mme Thatcher, en juin dernier.

Au cours de cet entretien, Mme Thatcher avait assuré M. Trudeau que la requête serait présentée aux Communes de Londres, selon la tradition.

# Echec des conservateurs

OTTAWA (PC) — L'opposition conservatrice a échoué samedi au comité parlementaire sur la constitution dans sa tentative de faire modifier le projet de résolution du gouvernement Trudeau, de manière à ne procéder qu'au simple rapatriement de la constitution avec formule d'amendement, sans imposer la charte des droits sans

l'assentiment des provinces.

Les libéraux et les néo-démocrates se sont unis pour défaire l'amendement conservateur par 15 voix contre huit.

Le comité, pour la première fois, siégeait un samedi, dans le cadre d'un horaire plus serré, au cours duquel les membres du comité intensifient leurs tra-

voux de manière à faire rapport au Parlement pour le 6 février, tel que prévu.

L'amendement conservateur a, par ailleurs, spécifié que la reconnaissance des droits des Autochtones, qui a été approuvée à l'unanimité vendredi soit inclus dans le rapatriement simple avec formule d'amendement.

**les encadrements michel** ENR.  
105, rue Frontenac, Sherbrooke, QC  
567-6090  
SERVICE RAPIDE  
TRAVAIL EXECUTE SUR PLACE

Spécialités:  
ENCADREMENTS (types "musée") avec cartons (couleurs) sans acide.  
MONTAGES de "petits points", gravures, peintures, miroirs, etc...  
MOSAÏQUES de photos (conceptions)  
REPRODUCTIONS de grands maîtres.

**VENTE APRES INVENTAIRE**  
**RABAIS DE 10-50% TAPIS**  
frangés, simili fourrure, coussins assortis.

UNE "VRAIE VENTE"  
Pas de trompe-l'œil. Venez voir sur les lieux.

Sièges de toilette rembourrés, tuiles, papier peint, draperies, toiles de bois, toiles Exlité.

**Création - Décor**  
979, King ouest. Sherbrooke Roch A. Guertin, prop.  
569-8856 562-6957

**OUVERTURE OFFICIELLE**

**CLINIQUE MEDICO — ESTHETIQUE DE L'ESTRIE ENR.**

**NOUVEAU TRAITEMENT DE LA CELLULITE**  
Avec

- médicaments reconnus
- contrôle du régime alimentaire
- programme d'exercices de raffermissement musculaire.

**ENTIEREMENT SOUS CONTROLE MEDICAL.**

**877, Conseil, Sherbrooke.**  
**Tél.: 566-6666**

**ÇA "SERRE" À QUOI DE S'EN FAIRE AVEC L'IMPÔT?**

Si le temps vous presse, rappelez-vous que l'an dernier, les spécialistes de H&R Block ont aidé plus de trois quarts de million de Canadiens à remettre à temps une déclaration d'impôt exacte, et ce, à un coût moyen de 20 \$.

Ce n'est pas cher pour se sentir libéré. Pour être vraiment sûr!

**LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.**  
**H&R BLOCK**

Nous pouvons vous aider à obtenir votre remboursement d'impôts fonciers.

**OUVERT SUR SEMAINE DE 9H. À 21H., SAMEDI: 9H. À 17H.**

1578 King ouest 567-3985	601 King est 566-5411
4268, boul. Bourque 562-8412 (Costcook) 849-6861	86 Angus, East Angus 832-4045

**EGALEMENT AUX HEURES RÉGULIÈRES DE CES MAGASINS**

PLACE BELVEDERE 567-1772	PLAZA ROCK FOREST 562-0008
-----------------------------	-------------------------------

Sears CARREFOUR DE L'ESTRIE EATON

563-9440	AUTRES BUREAUX	563-9555
DRUMMONDVILLE 478-3887	GRANBY	378-8206
MAGOG 843-3199	VICTORIAVILLE	758-0259
COMANSVILLE 263-6405	WINDSOR	845-2382
WEDON 877-2332	THEYFORD MINES	62725

**Des amours de Petites Annonces toujours à VOTRE SERVICE**

<b>71 RIVERS À VENDRE</b> Cherche patins pt 11 ou 12 pour fille. 568-4753 PHOTOCOPIEUR 3M, automatique, excellente qualité de copie. Garantie 6 mois. Entre 9h et 5h pm. 563-4810 PICK UP diesel 1979, 1/2 tonne. Boie de chauffage 100% arabe. Tracteur Massey. Tél. 832-3763 PIÈCES de moteur Briggs & Stratton Tecumseh. Pièces de souffleur Ariens et scie à chaîne Homelite. Grand spécial sur souffleur Ariens. Centre de Location R. Langlois. Magog. 843-4322 PLANCHES DE BOIS, franc pour planchers, environ 800 pi. c. Tél. 562-4428 POÈLE à bois de cuisine, émailé vert tendre 1978, prix raisonnable 565-1959 POÈLE à BOIS, blanc, marque Entreprix, \$250. 843-7075. 4525 POÈLE à BOIS Bélanger, 6 ronds, dossier et tablette, feu par poêle en fonte (parc. tuyau, ciel. Com. 8249 pour au- 1923). Bélanger, ne con-	<b>SERVICE</b> ans, dans le vente et réparation de machines à coudre et guitares, marque Olin P. DEMCHUCK & Co. 558 Galt ouest, 562-7842. Tél. de nos spécial. 156-4432 MACHINE À COUDRE, Super 900K avec maille meuble 2 ans d'usage. Ex. fait état. Après 5h: 562-0188 PAPP, BERNINA, OMEGA, etc. Service après vente gratuit. Réparation de toutes marques industrielles à vendre ou à louer. CENTRE DE LA MACHINE COUDRE, Léo Lablanc, prop. 10, 10e Ave. Nord, Sherbrooke. 506-4432 REPARATION À DOMICILE. Vente machines à coudre. CLAUDE DOYON, 1704 Galt Est. 8318.	<b>88 INSTRUMENTS DE MUSIQUE</b> LAB SERIE NO.7, neuf, \$700. LAB No. L2 de base, \$300. LAB No. L3, neuf, à vendre et guitares, marque Olin P. Demchuck & Co. 558 Galt ouest, 562-7842. Tél. de nos spécial. 156-4432 MACHAUD MUSIQUE, 88, CHIFFRE, 825, Sherb., 568-1015. Fiches, trompettes, violons, amplis, système vocal, ténors Norman, Fender, Gibson, Kamouraska, Lido, Aria, etc. Batteries, violons, etc. Location d'instruments. Prix COMME TOUS LES MEILLEURS POUR LA QUALITÉ. Musique à l'été, 7-818-7-818 Roch. 7160 REPARATION de musique SERVICE d'instruments pour musique.
<b>BON OFFRE</b> de marchandises de vente vert tendre 1978, prix raisonnable 565-1959 POÈLE à BOIS, blanc, marque Entreprix, \$250. 843-7075. 4525 POÈLE à BOIS Bélanger, 6 ronds, dossier et tablette, feu par poêle en fonte (parc. tuyau, ciel. Com. 8249 pour au- 1923). Bélanger, ne con-	<b>82 VÊTEMENTS À VENDRE</b> AUBAINI: Manteau rat musqué et renard, gr. 10 ans, porté 1 an. \$725. 566-0597 soir CHAPRAU DOR DE VIBON couleur pastel. 567-2871 MANTEAU de rat musqué couleur chat sauvage 14-15 ans. étal. \$400. Tél. 562-2562	

Efficaces, rapides et disponibles en tout temps.  
Composez au plus tôt: 569-9501.

**la tribune**

**CHU TÉLÉ-7** **à vous** toute la semaine



Roch LaSalle est le 11e successeur de Maurice Duplessis et le 7e à être choisi sans congrès à la chefferie.

Une analyse de la Presse Canadienne

**QUEBEC (PC) —** Que M. Roch LaSalle ait été élu par acclamation leader de l'Union nationale, c'est ce qui pouvait arriver de mieux au parti.

M. Roch LaSalle est le 11e successeur de Maurice Duplessis à ce poste et le septième à être choisi sans congrès au leadership.

Des 11 chefs, dont quatre intérimaires, qui ont dirigé l'UN depuis la mort de son fondateur Maurice Duplessis, seuls MM. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand, Gabriel Loubier et Rodrigue Biron ont été élus lors de congrès. Les sept autres chefs ont été choisis soit par le caucus, soit par le conseil général du parti. Et sauf dans le cas de M. Biron, l'élection du chef a toujours créé des scissions profondes dans le parti. Le fait est notoire et est longuement commenté par des unionistes dans le livre "Si l'Union nationale m'était contée", oeuvre collective du politologue Vincent Lemieux et des journalistes Florian Sauvageau et Mario Cardinal.

Le premier successeur de Duplessis, Paul Sauvé, a été choisi chef du parti par le caucus réuni à Québec immédiatement après les funérailles du fondateur, le 11 septembre 1959.

Son choix n'a donné lieu à aucune contestation et le caucus n'avait duré qu'une heure. En fait, Sauvé était reconnu depuis longtemps comme le dauphin et il avait commencé à agir comme chef du parti dès la mort de Duplessis.

La mort subite de Sauvé, le 2 janvier 1960, devait soulever les premiers tiraillements pour la succession à la direction du parti. Paul Sauvé n'avait dirigé le parti que durant une centaine de jours et ce court laps de temps n'avait pas permis de laisser poindre un dauphin. Aucun membre du cabinet ne pouvait compter sur un appui venant de tous les groupes dans le parti.

Une réunion du cabinet avait été convoquée pour le 7 janvier et devait être suivie d'un caucus en vue de choisir le prochain chef. Dans l'intervalle, deux ministres semblaient favoris: MM. Daniel Johnson, ministre des Ressources hydrauliques, et Yves Prévost, secrétaire de la province.

De son côté, dans ses mémoires, Barrette a raconté:

"Après les obsèques, j'allai voir Yves Prévost à sa chambre d'hôtel à Saint-Eustache. En présence de deux personnes j'insistai pour qu'il fût candidat à la succession de M. Paul Sauvé en lui affirmant que, dans mon opinion, tous les députés seraient très heureux de l'appuyer comme chef de l'Union nationale. Mon collègue paraissait indécis. Si à ce moment-là il avait refusé formellement, je ne serais jamais allé au caucus.

# En élisant Roch LaSalle par acclamation comme chef du parti L'UN a évité de nouveaux déchirements

croire qu'il se laisserait convaincre".

Au caucus, la nomination de Barrette fut proposée par Antonio Rivard et secondée par Johnson et Prévost. Il semble évident que son élection fut un compromis en vue de maintenir l'unité du parti, à la veille des élections prévues dans quelques mois, dit Herbert Quinn, dans son histoire du parti.

Trois mois après la défaite de l'UN aux élections du 15 juin 1960, Barrette démissionne en donnant comme raison la forte opposition que lui manifestent à l'intérieur du parti l'organisateur en chef Jos-D. Bégin et le trésorier

Gérald Martineau. Le caucus choisit alors comme chef intérimaire Yves Prévost qui démissionne peu après et Antonio Talbot accepte le 19 janvier

1961 la succession, à titre intérimaire aussi, qui lui est offerte par le caucus. Il annonce presque aussitôt la tenue en septembre d'un congrès au leadership qui sera le premier congrès du genre dans l'histoire du parti.

### Johnson

A ce congrès, la lutte finale se fait entre Bertrand et Johnson. Le 23 septembre, ce dernier est élu en dé faisant son adversaire par 94 voix seulement.

Paul Gros-d'Aillon dit que la désillusion a été rude pour Bertrand qui avait mis tout son coeur dans la lutte.

"Rude surtout pour ses principaux organisateurs dont certains ne cachaient pas leur amertume et qui souhaitaient ouvertement la création d'un nouveau parti. Les difficultés

qu'a connues l'Union nationale après la mort de Johnson, les guerres intestines qui se déroulèrent alors et jusqu'à l'inutile et destructeur congrès de 1969 découlent de cette journée de septembre 1961."

Johnson prend le pouvoir l'année suivante et meurt subitement le 26 septembre 1968. Pour lui succéder, le caucus choisit Bertrand, qui était alors vice-premier ministre. Mais le nouveau chef sent de l'opposition dans le parti et au début de l'année suivante, il annonce la tenue d'un congrès au leadership et, du même coup, sa candidature à ce congrès.

Le ministre de l'Education, Jean-Guy Cardinal, est son principal adversaire dans la course au leadership, que d'aucuns ont considérée comme inutile. Cardinal lui-même a dit que,

pour le bien du parti, ce congrès n'aurait jamais dû avoir lieu.

Bertrand a été élu par 1.325 voix contre 938 pour Cardinal, et le fossé creusé entre les deux hommes n'a jamais été comblé.

Après les élections d'avril 1970, l'UN devient l'opposition et Bertrand annonce bientôt son intention d'abandonner la politique pour raisons de santé. Un troisième congrès de nomination est tenu en juin 1971 pour lui trouver un successeur.

La lutte se fait entre M. Gabriel Loubier, ancien ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche dans les cabinets Johnson et Bertrand et M. Masse, qui avait été ministre d'Etat à l'Education sous Johnson et ministre d'Etat à la Fonction publique sous Bertrand. Comme au congrès de

1968, le nouveau chef n'obtient pas une majorité absolue: M. Loubier est élu par 607 voix contre 584 pour son adversaire.

Aux élections du 29 octobre 1973, l'UN ne réussit pas à faire élire un seul député. M. Loubier démissionne comme chef du parti et c'est le conseil exécutif du parti qui, le 30 mars 1974, choisit comme troisième chef intérimaire M. Maurice Bellemare.

La suite est bien connue: M. Bellemare pousse sur la scène politique M. Rodrigue Biron qui se fait élire chef le 23 mai 1976 au cours d'un congrès relativement sans histoire. Au printemps dernier, au cours du débat sur le référendum, M. Biron quitte l'UN et c'est de nouveau le caucus qui donne un chef intérimaire

au parti en choisissant M. Michel LeMoignan, député de Gaspé. C'est à lui que vient de succéder, sans fanfare

mais sans conflit, M. Roch LaSalle dont l'élection par acclamation aura évité à l'UN de nouveaux déchirements.

**UN AVEUGLE ATTEINT LE SUCCES GRACE AUX PETITES ANNONCES**

M. William Keenom, un diabétique qui perdit la vue il y a quatre ans, utilise les Petites Annonces pour vendre et acheter afin d'assurer sa subsistance financière. Jadis il gérait une entreprise d'excavation.

Maintenant sa femme lui lit les annonces desquelles il achète, échange, ou vend à profit: tracteurs, équipement lourd et autres aubaines qu'il découvre.

61384

la tribune

**NOUVEAU!**  
Régulière et King Size



# Rothmans EXTRA LÉGÈRE



La première cigarette extra légère dotée de la véritable saveur Rothmans.

*Rothmans:*  
première au monde pour sa qualité et son bon goût



**LE PROVENCAL**  
Cuisine française  
Ouvert tous les jours  
5156, boul. Bourque  
Rock Forest  
Res. (819) 864-9124  
54381

**LOUER DE TOUT 569-9548**  
**LOCATION MARTINEAU**  
2456 ouest, rue King  
Machine à laver les tapis à la vapeur.  
Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage-éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: Régulière et King Size: "goudron" 8 mg, nic. 0.8 mg.